

Bulle, Grand' rue 20.

és de la saison.

le monde aux prix

double larg., le mètre 1 fr. —  
essins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.  
essins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.  
essins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.  
t larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.  
prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.  
geurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.  
pur fil, le mètre de fr. 5. — à 40 c.  
et métr., la pièce de fr. 28.50 à 4.50  
grand<sup>e</sup>, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

ut très agréable et se distinguent  
propriétés nutritives. En vente chez :  
Virginie Corboz, Tour-de-Trême.

en de maïs

, avise le public qu'elle a établi  
véritable marque le Canon) chez  
rocuer à des prix très avantageux.

sition.



**DECORATION**  
rix modérés.  
Halles, à Bulle.

de lin,

**d'efficacité**  
sans égale  
gnan (Emmenthal). — (Préparé  
bère Mich. Schüppach, à Langnau.)  
aiblesse de l'estomac, anémie, fai-  
égal pour le rétablissement de la  
ps éprouvé (combinaison de fer et  
es peu fortunées, une bouteille de  
à 4 semaines. Recommandé par les  
hat & Bourgnécht; Romont: L.  
ler.

personne

qui a pris un **manteau** à la  
che, le jour de la foire, est priée  
rter à M. CÉLÉSTIN CHARRIÈRE, mai-  
nd, rue de Marlon, Bulle.

VENDRE

neau à 4 places avec fourrures.  
r à l'agence de publicité Haasen-  
er, Fribourg, sous H4036F.

RIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE:

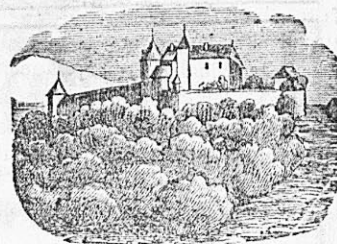
**Factures,**  
**LOPPES COMMERCIALES**  
sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.  
**ets de laiterie, etc.**  
**NETS DE MÉNAGE**  
à 10 cent.



Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

6 mois, &gt; 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux  
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>30</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 30 cent. la ligne.  
S'adresser à l'agence de pu-  
blicité Haasenstein & Vogler, à  
Bulle, Grand' rue 20; Fribourg,  
place de l'Hôtel de Ville, ou à  
ses succursales.

BULLE, le 14 décembre 1897.

## Chambres fédérales.

Jeudi dernier, le *Conseil national* a discuté longue-  
ment les crédits prévus par le budget pour nos légations  
et sociétés de bienfaisance à l'étranger.

M. Daucher, président de la Confédération, constata  
qu'aucune proposition de rayer ou même de réduire  
des crédits d'une légation n'a été déposée. Il reconnaît  
cependant qu'à Washington et à Buenos-Ayres un  
consulat général pourrait suffire.

L'orateur croit qu'on a été trop loin dans la création  
d'un corps de jeunes diplomates. Il s'y est toujours  
opposé. Mais « M. Numa Droz a créé cette cour  
autour de lui ». Parmi ces jeunes diplomates, il y en  
a qui sont capables, mais d'autres le sont moins et  
embrassent la carrière parce qu'ils ne savent rien  
faire d'autre. Pendant longtemps, la fine fleur du pa-  
triciat a encombré la carrière diplomatique. Le  
Conseil fédéral veut mettre fin maintenant à cet état de  
choses.

Enfin, le budget du département politique est  
adopté, ainsi que celui de l'intérieur qui ne donne  
pas matière à discussion.

Au *Conseil des Etats*, on s'occupe du département  
des finances et des crédits supplémentaires, dont le  
montant s'élève à plus de trois millions. La conver-  
sion de l'emprunt de 24 millions de 3 1/2 en 3 %  
donne lieu à un échange d'explications entre M. von  
Arx et M. Hauser. Ce dernier assure que la conver-  
sion eût réussi intégralement si le département avait  
payé les commissions qu'on lui demandait, mais il les  
a jugées trop onéreuses pour un petit emprunt de  
conversion. On n'aurait pas manqué de dire : Si, pour  
quelques millions, la Suisse doit souscrire à de pareil-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 14

## LA SACRIFIÉE

Je ne connus pas seulement le remords des coupables; je  
connus aussi leur continuel effroi d'être découverts. Souvent,  
en effet, quand l'œil d'Andouin, pénétrant comme un œil de  
juge, allait de Clotilde à moi comme s'il nous eût réunis  
dans une pensée de sourde méfiance, tandis qu'un énigmati-  
que sourire plissait ses lèvres — souvent il semblait deviner ce  
qui se passait en moi. Pourquoi non? Même en admettant  
qu'il n'eût outragé d'aucun soupçon sa femme ni son ami, ne  
pouvait-il pressentir en partie le drame muet qui se jouait  
entre eux? Sans doute, il y songeait, tantôt avec l'indifférence  
d'un mourant que plus rien n'intéresse; peut-être, dans ses  
meilleures heures, avec une demi-bienveillance, un peu pa-  
ternelle, légèrement attendrie; mais le plus souvent, l'en-  
suis sûr, avec jalousie, avec envie plutôt, avec l'envie haine-  
use du malade sigri contre ceux qui jouissent des biens  
qu'il n'aura plus, du pauvre contre le riche, de celui qui n'a  
pas contre celui qui a. Qui sait même si, aux moments où la  
fièvre ou l'insomnie le battaient de leurs ailes, ce mauvais  
sentiment ne s'irritait pas, ajoutant une terreur nouvelle à  
celles qui l'agitaient toujours? Qui sait s'il ne se rappelait  
pas qu'il m'avait en quelque sorte livré sa vie, qu'il avait  
imprudemment fait de l'ami prêt à devenir infidèle l'arbitre  
de son heure? Et lui, le maître avocat auquel tant de men-  
triers avaient confessé leurs secrètes pensées, lui qui avait lu  
dans tant de consciences souillées, pouvait-il ignorer que les  
meilleurs ont aussi leurs replis de ténèbres, où le crime peut  
germer?

C'est ainsi que nous nous trouvions dans une lourde atmo-  
sphère d'orage, indissolublement nuis pourtant, par des liens  
plus forts que la méfiance. Clotilde ne pouvait rien connaître

les conditions, par quelles fourches caudines ne pas-  
sera-t-elle pas lorsqu'il s'agira du grand emprunt de  
rachat?

Voilà donc la vérité sur ce que nos journaux gou-  
vernementaux appelaient avec ironie : « l'échec de la  
conversion de l'emprunt fédéral ». — Puisse-t-on  
avoir constamment à Fribourg le même souci des  
économies et des intérêts du peuple comme à Berne!

Vendredi, le *Conseil national* a abordé les ques-  
tions militaires et le budget de ce département a été  
adopté après une petite pointe de M. Muri, d'Argovie,  
sur l'inutilité des inspections à la fin des manœuvres.

Les budgets des finances, des douanes, des postes,  
des chemins de fer, de l'industrie et du commerce  
sont aussi adoptés sans incident.

Au chapitre de l'agriculture, grande discussion au  
sujet du crédit de 18 mille francs pour un secrétariat  
agricole. M. Forrer qui nous paraît avoir vu très  
juste sur les tendances de la fédération agricole, cri-  
tique l'organisation de cette société — dans laquelle  
il y a trop de politiciens. Il est ridicule que la Con-  
fédération subventionne une série de secrétariats qui  
représentent des intérêts différents et même opposés  
et qui seront forcément appelés à faire campagne les  
uns contre les autres. L'orateur critique aussi le se-  
crétariat ouvrier.

Le *Conseil des Etats* confirme les décisions du  
Conseil fédéral pour les affaires de chemins de fer  
ci-après :

Lauterbrunnen-Viège : refus de prolonger la con-  
cession; Zermatt-Görnergrat : modification de la  
concession; Grabern-Gurten : transfert et prolonga-  
tion de la concession; Renens-Lausanne : renouvelle-  
ment de dite; chemin de fer du Bœdeli : traité d'ex-  
ploitation avec la compagnie du lac de Thoun; Plan-  
ches-Glion : concession; Cinakel-Martinsbruch :  
transfert de concession.

des pensées qui nous ballottaient, mais leur poids invisible ne  
l'en oppressait pas moins. Elle ne devinait pas, elle pressen-  
tait sans doute qu'il y avait entre Andouin et moi quelque  
chose de terrible, de menaçant! elle voyait que son mari  
nourrissait contre elle une hostilité qui ressemblait à de la  
haine; elle ne trouvait plus auprès de moi la sympathique af-  
fection qui partageait sa peine, la force douce qui l'aidait à  
la supporter. Car, à travers mes luttas toujours plus difficiles,  
le tranquille sentiment, fait de réverie, de tendresse et de  
respect, qui à l'origine m'avait approché d'elle, achevait de  
mourir; une végétation de noires pensées, craintes, remords,  
tentations, l'étonnait. Comment aurait-elle pu me regarder  
encore avec confiance? Hélas! elle n'était plus la madone  
qu'effleuraient mes prières, — et devait s'en douter!... Les  
nerfs excités, les sens troublés, possédés par des forces irrésisti-  
bles, dominés par les sourds instincts qui tôt ou tard reprennent  
leurs droits, c'était la femme, à présent, que je voyais en elle.  
J'étais sorti de la phase romantique et sentimentale où mon  
amour s'était longtemps arrêté. Le moment approchait où  
j'aurais cessé définitivement de l'adorer en silence, pour la  
vouloir, dans une possession d'inconscience qui emporterait ma  
dernière résistance. Alors, comme si le feu de mon désir eût  
dévoté sa sécurité, — ou, qui sait? peut-être par crainte de  
le partager et décidée à rester jusqu'au bout fidèle à son de-  
voir, — elle se replia devant moi, elle m'évita presque, je pus  
croire qu'elle m'échapperait.

Aussi, un jour, la tempête qui grondait dans l'air éblouant,  
mais indiscrète, incomplète, rapide comme un de ces orages  
que le vent emporte et qui vont s'abattre, faiblement ailleurs,  
là où le ciel semblait le plus noir. Ce fut l'épilogue de l'affaire  
Porlezza qui le souleva.

J'avais déjourné chez les Andouin, comme cela m'arrivait  
tous les jours où ma volonté détendue me jetait auprès de  
Clotilde. Nous prenions le café, en silence, car depuis long-  
temps nous n'avions plus rien à nous dire. Clotilde s'occupait  
à quelque ouvrage de main. Je fumais, en regardant ses

Un arrangement international augmentant la mon-  
naie divisionnaire d'argent est ratifié.

Samedi, le *Conseil national* reprend la discussion  
relative au secrétariat agricole. — M. Lachenal sou-  
tient la fédération agricole qui mettra toujours les  
intérêts généraux du pays au-dessus des intérêts par-  
ticuliers des agriculteurs. Tout dépendra de la per-  
sonnalité du secrétaire. Le Conseil fédéral est d'accord  
pour que des deux fonctionnaires principaux du se-  
crétariat l'un soit de langue allemande, l'autre de  
langue française ou italienne.

M. Descartins ne pense pas qu'il y ait opposition  
entre paysans et ouvriers. Le socialisme moderne re-  
connait que la future société socialiste a besoin elle  
aussi de la petite propriété qui produit plus que la  
grande.

La subvention de 18 mille francs est votée avec  
l'amendement Forrer, disant qu'elle est une « con-  
tribution aux frais du secrétariat ». Le sens de cet  
amendement est que la Confédération ne s'engage  
pas dans l'avenir au delà de la susdite somme.

MM. Hilty et Lagier rapportent sur le postulat  
voté par les deux chambres protestant contre la pro-  
tection excessive des œuvres littéraires et artistiques,  
particulièrement des œuvres musicales. Il y  
aura lieu de reviser la loi spécialement pour ce qui  
concerne la musique et l'exécution d'œuvres musica-  
les organisées sans but de lucre :

Un crédit de 145,000 fr. a été accordé pour l'achat  
d'un emplacement et la construction d'un nouvel hô-  
tel des postes à Zoug.

Au *Conseil des Etats*, les crédits relatifs à la par-  
ticipation de la Suisse à l'exposition universelle de  
1900 à Paris sont votés avec les encouragements de  
M. Python, de Fribourg.

Le chiffre de 1,700,000 francs paraît énorme,  
mais on est d'avis que les choses doivent être bien

doigts blancs tirer la soie. Andouin parcourait les journaux  
d'un œil distrait. Tout à coup, il s'écria :

— Tiens! on a exécuté Porlezza!... Je ne croyais pas que  
cela irait si vite!

Il disait cela d'une voix tranquille, presque satisfaite, qui  
me donna un frisson de colère :

— Tu ne t'es donc pas occupé de son pourvoi en grâce?  
lui demandai-je.

— Si fait, répondit-il... Je le lui ai rédigé de ma plus belle  
prose, et fait signer... Que pouvais-je de plus?

— Agir, faire jouer tes influences, voir le président...

— Merci, il m'avait déjà donné trop de peine, ce scélérat!

— Tu aurais eu au moins l'assister à ses derniers mo-  
ments... C'était ton devoir...

Il haussa les épaules :  
— Tu sais mieux que personne que je ne suis pas en état  
de supporter des émotions...

J'avais, au contraire, pris mes mesures pour ne savoir plus  
rien de lui.

Et sans le moindre trouble, il se mit à lire d'un bout à l'autre  
le fait divers qui racontait en détail la fin du lugubre  
drame : Porlezza avait été très lâche; les aides du bourreau  
avaient dû le porter hors de la prison; au moment de la  
chute du couperet, il était immobilisé par l'effroi.

— Pouah! fit Andouin en terminant sa lecture, la dégoû-  
tante canaille!... Pas même le courage d'expier son crime!

Je crois qu'il cherchait à me blesser; depuis quelque  
temps, nous nous heurtions sur tous les sujets.

Il posa le journal et se mit à me plaisanter, une fois de  
plus, sur l'intérêt que j'avais pris à cette misérable affaire :

— Que vas-tu devenir, à présent qu'on te l'a supprimé, ce  
pauvre cher homme? Satanée société!... Elle se défend comme  
une enragée, toute soite qu'elle est!... Et ce qu'il y a d'é-  
trange, c'est qu'elle n'écoute pas un mot de ce que les sages...

Je l'interrompis en me levant brusquement. Il me regarda,  
stupéfait de ma pâleur, du tremblement qui m'agitait...



faites. La Suisse ne saurait rester à l'écart, alors que l'Allemagne se prépare à se montrer à Paris d'une façon remarquable. Ce serait une faute impardonnable que de laisser le champ libre à un aussi redoutable concurrent. La Confédération doit prendre sur elle une grande part des frais, plus que par le passé, d'autant plus que les exposants ne travaillent pas seulement pour eux, mais pour le pays.

LE RACHAT

Un journal, qui a été jusqu'à ces derniers temps hostile au projet arrêté par les Chambres fédérales, a fini par abandonner ses préventions et par se rallier au rachat. C'est la *Handels-Zeitung*, de Zurich, l'un des organes les plus importants de notre presse commerciale. Le *National suisse* signalait, l'autre jour, l'attitude de cette feuille et insistait sur les motifs qui avaient déterminé son confrère zuricois à ne plus combattre la loi de rachat. La considération essentielle, qui a provoqué ce changement dans la position prise par la *Handels Zeitung* à l'égard de la nationalisation, est précisément celle de l'impérieuse nécessité qu'il y a de voter celle-ci aujourd'hui, sous peine de ne pas l'avoir.

« En effet, dit le *National*, qu'arrivera-t-il si nous ne rachetons pas maintenant ? « Eh bien, répond-on, nous rachèterons dans tant et tant d'années; nous n'aurons plus besoin alors que de payer vingt fois la valeur du rendement annuel ». Nous craignons bien que ce soit une grave erreur. Si nous ne rachetons pas cette fois, nous ne rachèterons jamais. Car la diversité d'intérêts qui existe entre le capital et la région d'Etat se sera alors encore plus accentuée qu'aujourd'hui, l'Etat aura perdu dix ans de rendement des lignes, l'opération sera plus difficile, et il n'est pas probable que, dans cette période, les lois sur la surveillance se seront développées. On peut donc affirmer ceci : Si le peuple suisse repousse cette fois la nationalisation, il s'enlève toute occasion de jamais pouvoir racheter avec avantage. »

Voilà un langage qui, sous la plume d'anciens adversaires du rachat, ne manque pas d'éloquence.

Le mouvement rachetiste, du reste, s'accroît de plus en plus. Dimanche dernier, 320 délégués du parti démocratique suisse étaient réunis à Berne pour discuter la question.

La résolution suivante a été votée à l'unanimité :

« L'assemblée des délégués du parti démocratique suisse, réunie à Berne, le 12 décembre 1897, recommande au peuple suisse l'acceptation du projet de loi concernant le rachat des chemins de fer.

« Profondément convaincue des avantages de la nationalisation des chemins de fer non seulement pour le commerce, l'agriculture, la grande et la petite industrie, mais aussi pour le peuple suisse tout entier, l'assemblée se prononce en faveur du projet de loi.

« Comme toutes autres voies de communication importantes, les chemins de fer doivent appartenir à l'Etat; ils ne peuvent rester plus longtemps aux mains d'actionnaires, pour la plus grande part étrangers.

— Voyons! fit-il, ne te fâche pas pour si peu...  
— Mon cher, lui dis-je avec un geste, cette fois c'est fini entre nous, l'amitié... Nous ne nous comprenons plus... Il y a longtemps que je le pense et que j'aurais dû te le dire... Cela nous aurait épargné bien des froissements pénibles... A présent, c'est fait... Adieu... Je ne reviendrai que comme médecin, quand on me fera chercher...

Il me regardait toujours, comme s'il ne comprenait pas. Il balbutia :

— Pour un pareil misérable!... Pour quelques plaisanteries!...

Clotilde, à son tour, très effrayée, me répéta :

— Je vous en supplie, monsieur Morgex, je vous en supplie...

Mais j'étais dans une de ces heures d'excitation, d'énervement, où l'on s'entête. Je ne céda pas. Porlezza ni les impertinences d'Andouin n'étaient pour rien dans l'affaire, nous le savions tous deux : c'était un ressort trop tendu qui cassait à ce choc insignifiant, rien de plus.

— Encore une fois, répétai-je à Andouin en soulignant mes paroles, tu peux toujours compter sur moi comme médecin... Cela, en souvenir de l'ancienne amitié... Pour le reste, c'est fini.

Et je sortis sans vouloir plus rien entendre.

Après quelques journées de déçavement, où il me fallut toute mon énergie pour ne pas reprendre la route accoutumée, je me sentis soulagé comme un homme qui se réveille d'un canchemar : après tout, peut-être qu'en effet tout cela n'était qu'un mauvais rêve; peut-être qu'à force de volonté, le travail aidant, je finirais par guérir de mon amour, dont nul effort ne m'empêchait encore de sentir la cuisante meurtrissure. On peut oublier, me disais-je, on peut ce qu'on veut : il y a une hygiène contre les maladies morales, l'affaire est de bien l'appliquer. Et je me reconais, j'essayais de me remettre à des travaux longtemps négligés, je reprenais mes projets de voyage. Andouin m'écrivit : sa lettre resta sans

» Le souci de notre indépendance économique nous commande l'acquisition immédiate du réseau principal de nos chemins de fer, qui nous permettra l'organisation d'une exploitation rationnelle et à bon marché. C'est d'autre part une nécessité politique de premier ordre.

» Chers concitoyens !

» Le moment est venu de prendre une décision virile. Le peuple suisse ne se laissera pas égarer; il sauvegardera ses intérêts les plus sacrés. Et le jour de vote qui se prépare comptera parmi les beaux jours de notre histoire.

» Debout, citoyens, pour la prospérité, l'honneur et la grandeur du pays !

» Vive la patrie suisse !

De cette assemblée patriotique, il se dégage le sentiment que le parti démocratique suisse est fortement uni et décidé à lutter de toutes ses forces pour la réalisation du rachat des chemins de fer.

\* \* \*

L'assemblée des délégués du parti conservateur argovien, qui a eu lieu hier à Baden, comptait 64 participants; 34 d'entre eux se sont prononcés pour la proposition Conrad en faveur de l'acceptation du projet de rachat; 20 autres auraient voulu que l'assemblée ne prit pas position à ce sujet.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a décidé de ne pas accepter le postulat Jenny et consorts au sujet de l'emploi d'une somme de 50,000 fr., en 1898, pour l'élevage du cheval de trait et de la nomination d'une commission spéciale pour la direction à donner à cet élevage et pour l'emploi du crédit.

— Le Conseil fédéral adresse à tous les Etats confédérés une circulaire concernant l'exécution de la loi fédérale sur le travail des fabriques, un état des jours fériés cantonaux, pendant lesquels le travail des fabriques est interdit, des prescriptions sur la construction ou les transformations des fabriques, enfin un arrêté concernant l'exécution des art. 15 et 16 de la loi fédérale.

Simplon. — Le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise a décidé de se joindre au consortium de banques cantonales, qui a offert à la compagnie du Jura-Simplon de lui fournir le capital nécessaire pour le percement du Simplon.

Zurich. — Mercredi matin, on a retiré des eaux de la Limmat, à Zurich, le cadavre d'un homme bien mis, dans la force de l'âge. Ce corps a été reconnu pour être celui d'un journaliste, M. Conzett, rédacteur de l'*Anzeiger*, et l'un des chefs du parti socialiste. M. Conzett a volontairement mis fin à ses jours. Il était atteint de mélancolie depuis quelque temps, à la suite du chagrin que lui avait causé la maladie de son fils, étudiant en droit. Ce dernier, qui suivait l'année dernière, à Thonon, une école préparatoire d'officiers d'artillerie, avait fait une chute de cheval et, à la suite de l'ébranlement cérébral qui en était résulté, avait dû être placé dans un asile d'aliénés.

réponse. Il me dépêcha Viry, qui arriva avec une foule d'arguments raisonnables : une amitié de vingt-cinq ans..., tant de services réciproques... et même le chagrin que mon départ faisait à Mme Andouin.

Je le repoussai, sans même prendre la peine de le réfuter. Je n'éprouvais aucun besoin de rien expliquer à personne. J'étais parfaitement décidé à persévérer dans mon parti, dont je me félicitais tous les jours. Ignorant mes vrais motifs, que pouvait-il comprendre à ma conduite? Il me quitta fort chagrin, et je me réjouis d'avoir résisté à cet assaut.

Les jours qui suivirent, il me sembla que l'image de Clotilde pâlisait. Est-ce que je l'oublierai déjà? me demandai-je, non sans un peu de cette tristesse avec laquelle nous voyons s'effondrer nos sentiments, pèir nos rêves. Pourtant, que pouvais-je souhaiter de mieux que l'oubli, c'était la victoire... Je commençais à y croire et à m'en réjouir, lorsqu'on me fit chercher en toute hâte : Andouin venait d'être frappé de sa seconde attaque.

Aussitôt, je fus de nouveau l'esclave de mes doutes, de mes espérances, de mes tentations.

VI

D'abord, on crut Andouin perdu. Il ne reprenait pas connaissance. Les médecins appelés en consultation donnaient peu d'espoir. Je partageais leur avis. Le moment suprême semblait donc là. Quel soulagement pour moi que de voir se résoudre ainsi, sous un arrêt du destin, cette inextricable situation qui pouvait faire le malheur de ma vie!

Pourtant, la mort prochaine de mon ancien ami me remplissait de deuil : j'oubliais presque le rêve de bonheur qu'elle ferait s'épanouir de nouveau pour penser à nos vingt-cinq ans d'existence à peu près commune, à tout ce que nous avions vu et vécu ensemble, à la dernière et stupide querelle qui nous avait séparés, et que je déplorais comme une mauvaise action. D'ailleurs, je ne quittais pas son chevet, je n'éparguais rien pour le sauver.

Les obsèques de M. Conzett ont eu lieu samedi au milieu d'une foule considérable. Le corbillard, couvert de nombreuses couronnes, était suivi par quinze bannières et un millier d'assistants. Une vingtaine d'associations ouvrières de Zurich et des environs, des délégations de sociétés étrangères et une délégation du conseil municipal ont pris part au cortège. M. Greulich a pris la parole sur la tombe.

— On a découvert, la semaine dernière, dans une maison de Wijklingen (faubourg de la ville de Zurich), tout un atelier servant à la fabrication de fausses monnaies. Deux jeunes gens occupés à cette lucrative industrie ont été arrêtés et la police a été mise sur la trace de diverses autres personnes qui s'occupaient de l'émission des pièces.

Berne. — Une scène vraiment horrible s'est déroulée à l'Asile des pauvres de Dettenbühl, district de Wangen. Un pensionnaire de cet établissement, pris soudain d'un accès de folie, a saisi une hache et d'un seul coup s'est tranché la main gauche. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de Langenthal, où on lui a fait les ligatures nécessaires. Comme il a perdu énormément de sang, son état inspire des inquiétudes.

— On signale la mort, survenue à l'âge de 100 ans et 5 mois, de la doyenne des habitants de Berne, Mme Elisabeth de Tschärner, qui avait été, dans le courant de l'été dernier, l'objet d'une manifestation de sympathie, à l'occasion de son centième anniversaire de naissance.

— Un Italien qui, il y a 8 jours, a voulu visiter un concitoyen au chemin de fer de la Jungfrau, a été surpris par le froid. On a retrouvé hier son cadavre gelé au-dessus d'Alpigeln.

Schwytz. — Mercredi est décédé, dans le Muotathal, M. Pierre Suter, né le 10 janvier 1826 et conseiller d'Etat depuis 1866.

Soleure. — Vendredi est décédé, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Soleure, M. Alfred Hartmann, l'écrivain et poète bien connu de la Suisse allemande.

Argovie. — Le train du Nord-Est qui part de Bâle à 4 h. 55 du matin à destination de Zurich transporte les recettes de la veille des gares en des sacs soigneusement fermés. Mardi, comme ce train se trouvait entre les stations argoviennes de Frick et de Hornussen, le signal d'alarme retentit. Aussitôt, le machiniste de faire stopper le train et les employés de s'enquérir des causes de l'arrêt. Ils n'en trouvèrent pas sur le moment, et aucun des voyageurs ne voulut avoir tiré le cordon d'alarme. Le train reprit sa marche. Peu d'instants plus tard, on découvrait que cinq des sacs avaient disparu; elles contenaient environ 1000 fr. Le voleur avait profité de l'obscurité et du désarroi momentané causé par son jeu de frein d'alarme pour se glisser dans le fourgon des valeurs et y faire son coup. Il ne vit pas ou n'eut pas le temps d'emporter la sacoche de Bâle, où se trouvait la recette la plus forte. On croit que le malfaiteur appartient au service des chemins de fer.

Tessin. — On s'occupe sérieusement à Lugano de la fondation d'une société de crémentation et de la construction d'un four crématore.

Encombrée du continuel va-et-vient des proches et des intimes, la maison présentait déjà l'aspect en désarroi des maisons où la mort est entrée.

Mme Lanson glissait de chambre en chambre avec ces mouvements silencieux qu'on prend d'instinct partout où l'on se sent environné de deuil. Les Des Plans qui, par principe, faisaient les sensations pénibles, envoiyaient trois fois par jour aux nouvelles. Les Viry, très affectueux, s'étaient mis à l'entière disposition de Clotilde pour lui épargner ces préoccupations matérielles dont la mode s'est plu à aggraver l'impression de la mort. L'abbé Borrant, grave, recueilli, se tenait prêt à remplir son ministère. Cependant, Mme Andouin, fièle jusqu'au bout au devoir qu'elle s'était tracé, voulait être seule à soigner son mari : elle ne se couchait plus, épuisée de fatigue, brisée d'émotion, les yeux cercelés, le visage menrtri; elle perdait peu à peu le sens exact de ce qui se passait autour d'elle, et voyait comme dans un rêve tourner des ombres vagues autour du lit du moribond.

Mais bientôt, le doute ne fut plus possible sur l'issue de cette seconde crise : elle n'emportait pas Andouin; elle le laissait vivant, — si l'on peut dire vivant un corps apathique et paralysé, d'où se sont retirés le mouvement, la sensibilité, l'intelligence aussi peut-être, et dont les yeux seuls, remuant dans la face immobile, manifestent encore que quelque chose se passe pourtant dans cette chair fondroyée. Parfois des sons inarticulés sortaient de ses lèvres. On ne le comprenait pas. Ses yeux seuls témoignaient alors de son impatience, et ces crises se terminaient par des accès de larmes, qui, comme des larmes d'enfant, coulaient longuement, sur les joues que l'émoussissement avait ridées et qui ne bougeaient pas. Ces crises étaient si fréquentes, si douloureuses pour le malade et son entourage, qu'on parla bientôt d'en venir aux stupéfiants. C'était entre autres l'idée de Mme Lanson, qui voyait sa fille dépérir à la peine et répétait inquiète :

— Je ne veux pourtant pas que Clotilde se tue.

(A suivre.)

Vaud. — gueur le nouv le Grand Cou la teneur :

« ART. 22.

» a) Les d commerce ou la vocation ou

» b) Comm à raison de 70 femm et pou ainsi que pou contribuab le obligations in Code civil. »

Genève. reau de Salut police le prop reproché d'av L'analyse d'u agents a dém Le tribunal a francs d'ame

France. a tiré un bén de la charité combé dans c ture d'un no quelques un coréa par le pour la plus a dû réclame

De ce chef un supplém l'ouverture d — Le P de Dreyfus, le renvoi de tombées de Pa diants de Pa reaux de réd

— On sig la banlieue c recettes nom ter, sous la les époux C nière à Bicé

La femme mari a assort moment où ont ensuite nière et l'ou fourneau à Lamarre av qui avaient médité le cr vestige du

Une émo rara et sa f Carrara a terrible de la voie des drame tel

Allema l'empereur Deuschlan Brunsbütte

Les jour aurait expr Henri de l

Cette en l'Allema

La Chin

Le minist faire savoir accepterait dépassant

On télé gletterre à pas dans l s'engageait la question

Madam ses enfan douleur connais et père,

Mon

enlevé à courant, L'entou 15 cou



Conzett ont eu lieu samedi considérable. Le corbillard, des couronnes, était suivi par millier d'assistants. Une vingtière de Zurich et des endes sociétés étrangères et une municipal ont pris part au cors la parole sur la tombe.

La semaine dernière, dans une (faubourg de la ville de Zurich) servant à la fabrication de faus-gens gens occupés à cette lû-ariétés et la police a été iverses autres personnes qui ion des pièces.

écène vraiment horrible s'est uvres de Dettenuhl, district onnaire de cet établissement, de folie, a saisi une hache et nché la main gauche. Le mal-é à l'hôpital de Langenthal, tures nécessaires. Comme il a ang, son état inspire des in-

rt, survenue à l'âge de 100 yenne des habitants de Berne, arner, qui avait été, dans le r, l'objet d'une manifestation ion de son centième anniver-

y a 8 jours, a voulu visiter un le fer de la Jungfrau, a été a retrouvé hier son cadavre bli.

redi est décédé, dans le Muot- r, né le 10 janvier 1826 et s 1866.

redi est décédé, à l'âge de s, à Soleure, M. Alfred Hart- te bien connu de la Suisse al-

ain du Nord-Est qui part de matin à destination de Zurich de la veille des gares en des t fermées. Mardi, comme ce e les stations argoviennes de le signal d'alarme retentit. e faire stopper le train et érir des causes de l'arrêt. Ils ur le moment, et aucun des oir tiré le cordon d'alarme. Le e Peu d'instants plus tard, on es sacs avaient disparu; ron 1000 fr. Le voleur avait t du désarroi momentané causé alarme pour se glisser dans le y faire son coup. Il ne vit pas d'emporter la sacoche de Bâle, e la plus forte. On croit que t au service des chemins de

ccupe sérieusement à Lugano ociété de crémentation et de la crématore.

l va-et-vient des proches et des int- déjà l'aspect en désarroi des m. i-

chambre en chambre avec ces mon- prend d'instinct partout où l'on se Les Des Plans qui, par principe, nibles, envoyaient trois fois par jour très affectueux, s'étaient mis à l'en- de pour lui épargner ces préoccupa- mode s'est plu à aggraver l'impre- Borrant, grave, recueilli, se tenait re. Cependant, Mme Audouin, fièle qu'elle s'était tracé, voulait être elle ne se couchait plus, épuisée de les yeux carclés, le visage menrtri; sens exact de ce qui se passait au- dans un rêve tournoir des ombres horribles.

ne fut plus possible sur l'issue de n'emportait pas Audouin; elle le peut dire vivant un corps aphasique retirés le mouvement, la sensibilité, tra, et dont les yeux seuls, remnant manifestent encore que quelque chose tte chair fondroyée. Parfois des sons es lèvres. On ne le comprenait pas. ent alors de son impatience, et ces des larmes, qui, comme des t longuement, sur les joues que l'a- et qui ne bougeaient pas. Ces cri- si douloureux pour le malade et a bientôt d'en venir aux stupéfiantes. e de Mme Lanson, qui voyait sa fille tait inquiète : t pas que Clotilde se tue.

(A suivre.)

**Vaud.** — Le 1<sup>er</sup> janvier prochain entrera en vigueur le nouvel article 22 de la loi d'impôt votée par le Grand Conseil dans sa dernière session. En voici la teneur :

< Art. 22. Sont déduits du produit du travail :  
a) Les dépenses nécessaires à l'exploitation du commerce ou de l'industrie, ainsi qu'à l'exercice de la vocation ou profession ;  
b) Comme charge de famille, les frais d'entretien à raison de 700 fr. pour le chef de famille, pour sa femme et pour chacun de ses descendants mineurs, ainsi que pour chacune des personnes auxquelles le contribuable fournit des aliments en exécution des obligations imposées par les art. 107, 108, 109 du Code civil. >

**Genève.** — La surveillance exercée par le Bureau de Salubrité a amené par devant le tribunal de police le propriétaire d'une brasserie, auquel il était reproché d'avoir mal entretenu sa pression à bière. L'analyse d'une partie du liquide préservé par les agents a démontré que la composition était toxique. Le tribunal a condamné ce cafetier négligent à 40 francs d'amende.

ÉTRANGER

**France.** — Se douterait-on que l'Etat français a tiré un bénéfice de la terrible catastrophe du Bazar de la charité? Le décès des victimes qui ont succombé dans cette catastrophe a donné lieu à l'ouverture d'un nombre considérable de successions, dont quelques unes d'un chiffre très élevé. La période accordée par la loi pour les déclarations est expirée pour la plus grande part de ces successions, et le fisc a dû réclamer le paiement des droits correspondants. De ce chef, le Trésor a encaissé, le mois dernier, un supplément de 2,200,000 fr., dû exclusivement à l'ouverture de ces successions exceptionnelles.

— Le *Figaro*, qui a mené la campagne en faveur de Dreyfus, est mis au ban de l'opinion publique. On le renvoie de partout. Ses actions, en huit jours, sont tombées à la Bourse, de 1010 fr. à 955. Les étudiants de Paris ont fait un charivari devant les bureaux de rédaction de ce journal.

— On signalait depuis une huitaine de jours, dans la banlieue de Paris, la disparition d'un garçon de recettes nommé Lamarre, et le parquet faisait arrêter, sous la prévention d'être les auteurs de ce crime, les époux Carrara, qui exploitaient une champignonnière à Bicêtre.

La femme Carrara a fait des aveux complets. Son mari a assommé Lamarre avec une clef de voitures, au moment où il présentait une traite. Les deux époux ont ensuite transporté Lamarre dans la champignonnière et l'ont brûlé complètement dans un immense fourneau à coke qui y est employé pour l'aération. Lamarre avait sur lui 26 000 fr. Les époux Carrara, qui avaient un pressant besoin d'argent, avaient prémédité le crime. Il sera impossible de trouver aucun vestige du corps, tout a été brûlé.

Une émouvante confrontation a eu lieu entre Carrara et sa femme. Malgré les aveux de cette dernière, Carrara a continué d'abord à nier. Après une scène terrible de colère, il a fini cependant par entrer dans la voie des aveux. Il a renouvelé le récit de l'affreux drame tel que l'avait fait sa femme.

**Allemagne.** — C'est demain, mercredi, que l'empereur s'embarquera avec le prince Henri sur le *Deutschland* et accompagnera son frère jusqu'à Brunsbüttel ou jusqu'à Rendsburg.

Les journaux prétendent que l'empereur de Chine aurait exprimé son vif désir de recevoir le prince Henri de Prusse à Pékin.

Cette entrevue aurait une grande importance pour l'Allemagne.

La Chine va entrer dans l'ère des réformes. Le ministre du Japon à Berlin serait chargé de faire savoir au gouvernement allemand que le Japon accepterait l'occupation d'un territoire chinois ne dépassant pas 100 milles anglais.

On télégraphie de Berlin au *Daily Mail* que l'Angleterre a informé l'Allemagne qu'elle n'interviendrait pas dans l'affaire de Kiao Tchou, si l'Allemagne s'engageait à s'abstenir d'une attitude hostile dans la question d'Egypte.

— Dans un accès d'aliénation mentale, une dame Iohle, femme d'un négociant, a jeté ses trois enfants dans la Saahr et s'est précipitée elle-même dans les flots. Tous sont noyés.

**Danemark.** — Copenhague a été le théâtre d'un tragique événement. Une femme, qui avait été abandonnée par son mari, après avoir employé tous les moyens possibles pour le ramener à elle, et se voyant dans l'impossibilité de nourrir et d'entretenir ses quatre jeunes enfants, fut saisie d'un accès de folie furieuse. Après avoir étranglé ses enfants, elle s'est pendue. Les cinq cadavres ont été trouvés suspendus ensemble au même crochet!

**Suède.** — Une dépêche d'Haparanda, à l'extrémité nord du golfe de Bothnie, dit qu'on a découvert de l'or sur différents points de la montagne de Mattellavaara, près du village de Torakankorva, qui est à huit kilomètres nord d'Ofver Tornea.

**Etats-Unis.** — Le nouveau ministre du Japon aux Etats Unis, arrivé à San Francisco, a déclaré que le Japon est absolument opposé à l'annexion de Haïti par les Etats Unis.

Des complications sérieuses seraient à craindre si les Etats Unis s'emparaient de l'île sans que les intérêts des Japonais soient sauvegardés au préalable. — Le ministre haïtien a démissionné à la suite de l'incident avec l'Allemagne. La situation s'est aggravée. La population manifeste un violent mécontentement contre le président.

**Afrique.** — A Oran vit un vieillard de 126 ans; c'est M. Tromouillet, officier de santé; il a encore bon pied, bon œil, et visite tous les jours ses malades. Il est né en Sardaigne en 1771. En 1789, il fut capturé par des pirates algériens qui le conduisirent à Oran. Depuis lors, il n'a plus quitté cette ville. Il avait adopté les mœurs arabes, et a épousé une indigène. En 1831, à l'époque de l'occupation française, il était veuf et a repris le costume européen qu'il porte encore avec élégance, malgré son âge.

— Les *Nouvelles géographiques* déclarent qu'elles tiennent pour vrai le massacre de la mission française Marchand au Congo, composée de 18 officiers, 600 soldats sénégalais et 300 porteurs.

**Chine.** — On télégraphie de Shanghai au *Times* que les Allemands occupent 400 milles carrés autour de Kiao-Tcheou. Le prince Ching-Lihung Chang a été désigné pour régler avec les Allemands les détails administratifs de l'occupation.

**Nouvelle-Zélande.** — Le Parlement de la Nouvelle Zélande a voté une loi assurant à chaque citoyen respectable, âgé de 65 ans et résidant depuis au moins vingt ans dans la colonie, une pension viagère de 350 fr. par an.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance des 3, 11 et 13 décembre. — Le Conseil édicte l'arrêté et les règlements ci-après :

- 1<sup>o</sup> Arrêté concernant les installations électriques et leur exploitation ;
- 2<sup>o</sup> Règlement concernant les mesures de sécurité à observer dans l'emploi du gaz de houille ;
- 3<sup>o</sup> Règlement concernant la préparation et l'emploi du gaz acétylène.

— Il nomme :

M. Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret, contrôleur des hypothèques et percepteur de l'enregistrement de la 3<sup>e</sup> section du district de la Sarine, au Mouret.

M. Rossier, Eugène, négociant à Couset, débitant de sel au dit lieu.

— Il nomme :

Capitaine de cavalerie (dragon) : M. Perrot, Fernand, premier lieutenant, à Genève.

Premiers lieutenants de cavalerie : M. Blancpain, Paul, lieutenant, à Fribourg; M. Perrot, Henri, lieutenant, à Genève.

Lieutenants d'infanterie (fusiliers) : M. Elgass, Louis, à Estavayer-le-Lac; M. Gremaud, Louis, à Fribourg; M. Blanc, Jules, à Bulle; M. Weck, Paul, à Fribourg; M. Carrat, Alfred, à Bulle; M. Castella, Elmoat, à Fribourg; M. Reynolds, Jean, à Nonan;

M. Grand, Charles, à Romont; M. Buman, René, à Fribourg; M. Derron, Eugène, géomètre à Bâle.

**Débandade à l'Université.** — Huit professeurs allemands de l'Université ont donné leur démission pour la fin du semestre d'hiver. Ce sont : MM. Effman, Gottlob, Hardy, Jostes, Lœkens, de Savigny, Streitberg et Sturm. Un neuvième, M. Wasserrab, vient de se retirer, ayant été appelé à l'Université de Munich.

Les journaux de la capitale sont très sobres de renseignements.

L'*Ostschweiz*, organe catholique de la Suisse orientale, publie un article sévère au sujet de la démission forcée des professeurs allemands de l'Université de Fribourg et prend vivement à partie l'administration responsable.

GRUYÈRE

M. le rév. curé Rouge a fait les legs suivants : 400 fr. à la cure de Vuippens; 2000 fr. pour un fonds des enfants pauvres de Vuippens et Marsens à habiller à l'occasion de la première communion; 120 fr. de rente annuelle pour une mission à Vuippens tous les 10 ou 12 ans; 500 fr. à la sacristie de Vuippens; 100 fr. à la Propagation de la foi et 200 fr. à la paroisse de Villarsvirviaux.

Les funérailles de ce prêtre charitable ont eu lieu lundi. Vingt-cinq prêtres y assistaient. M. le rév. curé de Bulle, avec le talent oratoire que chacun lui reconnaît, a prononcé l'oraison funèbre. Grande affluence du public.

BIBLIOGRAPHIE

*Nouvelles Etremses fribourgeoises pour 1898*, 32<sup>e</sup> année, publiées sous le patronage de la Société économique et d'utilité publique du canton de Fribourg. — Fragnière frères, éditeurs. — Prix : 1 fr.

Cette publication, impatiemment attendue chaque année par ses nombreux lecteurs, est particulièrement intéressante cette fois-ci. Outre l'almanach habituel très correct, la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, etc., on y trouve bon nombre d'articles et de notices sur l'histoire, les sciences et l'agriculture, des contes, récits de voyages, des nécrologies avec portraits de MM. l'abbé J.-J. Sturmy, J. Von der Weid, Michel Cottet, Mgr Th. Bovet, le chanoine Morel, H. Hartmann, J. J. Riedo, la comtesse d'Afry, H. Martin, l'abbé J. Gremaud, F. Herzog et A. Huber.

Comme ces années passées, le volume est orné de nombreuses et belles gravures.

En vente chez les principaux papetiers et libraires.

*Au Pays du Christ*, par PAUL LAUFER. Préface de M. ERNEST FAYRE. Splendide illustration de 112 compositions et vignettes par les premiers artistes. 10 livraisons avec un total d'environ 480 pages in-quarto. Prix de chaque livraison, franco, 1 fr. 35 pour les souscripteurs et 2 fr. pour les non-souscripteurs. Les 10 livraisons brochées en un beau volume, 13 fr. 50; reliées avec grand luxe, fers spéciaux 16 fr. — F. Zahn, libraire-éditeur, La Chaux-de-Fonds.

Qui n'a rêvé de faire un voyage en Orient, dans ce pays qui nous est familier presque à l'égal du pays natal, tant nos imaginations, nourries de la lecture de la Bible, nous l'ont représenté sous tous ses aspects? Qui n'a souhaité de pouvoir, l'Evangile à la main, parcourir la terre sacrée qu'ont foulée les pieds du Rédempteur? Qui n'a suivi, en pensées, le Fils de l'homme à Bethléem, à Nazareth, à Samarie, à Jérusalem, au lac de Génézareth?

Il n'est malheureusement donné qu'à un petit nombre de faire ce pèlerinage.

Aussi est-ce pour notre public romand une bonne fortune que de rencontrer un ouvrage dû à la plume distinguée d'un de ses enfants, tel que celui que nous recommandons à toute son attention. Son titre : *Au Pays du Christ*, dit à lui seul ce que l'auteur, M. Paul Laufer, a voulu : Conduire pas après pas le lecteur dans les lieux où s'est déroulée la vie du Sauveur, depuis l'Egypte à Jérusalem, de la mer Morte au lac de Tibériade, et, à l'aide d'illustrations dues au crayon des premiers artistes et d'une religieuse exactitude, compléter par la vue ce que la plume ne peut jamais rendre qu'imparfaitement.

Les cent magnifiques planches et vignettes sur bois, reproduisant des vues prises sur les lieux mêmes, sont irréprochables d'exécution et constituent une illustration d'une richesse incomparable, digne des ouvrages de grand luxe; quant au style, il a tout le coloris et le relief des meilleurs écrivains.

Ce livre, sorti de la plume d'un auteur romand et auquel ont été consacrés plusieurs années de travail et d'efforts, est un précieux ouvrage, recommandé à tous les parents soucieux de l'éducation morale de leur famille. Il s'adresse à tous les âges, à toutes les classes de la société, et le prix excessivement minime auquel il est offert par livraisons le met à la portée de toutes les bourses.

Mises publiques.

**Jeudi 16 décembre** courant, dès les 9 1/2 heures du jour, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques, au bout de la Promenade, à Bulle, les objets ci-après : 6 établis, une commode en bois dur, 2 machines à percer, chaînes, une caisse à purin, un char, un traîneau, 5 tables, chaises, 2 enclumes, un soufflet, un étan et autres objets trop longs à détailler.

Bulle, le 14 décembre 1897.

L'Office des poursuites de la Gruyère.

SUCCES MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique

au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

LE Ciment Universel

de Plüss-Staufur

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en lacques de 65 cent. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Madame Suzanne WERRO-ROHRBACH et ses enfants, à La Tour-de-Trême, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux et père,

**Monsieur Jean WERRO,**  
cordier,

enlevé à leur affection le 13 décembre courant, après une longue maladie.

L'enterrement aura lieu **mercredi 15 courant**, à 8 heures après midi.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

## FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre. Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits. Jos. CROTTI, Bulle.

Hiver 1897-1898.

### A la Civette, Bulle.

Grand magasin toujours bien assorti en TABACS et CIGARES suisses et étrangers.

Articles en tous genres pour fumeurs. Jolis petits caissons de cigares fins pour cadeaux depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Porte-monnaie; étuis à cigares; blagues à tabac, etc. Lanternes vénitienes; confettis, etc.

## Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

GROS & DÉTAIL  
Prix avantageux.

Pâtes qualités supérieures.  
Gruaux d'avoine et d'orge.  
Semoules de froment et de maïs.  
Blés rouges et noirs pour volaille.  
Bourre d'épeautre.

## ATELIER DE SERRURIER

M. A. BRANDT, ancien contremaître chez M. G. Wehner, informe le public qu'il vient de s'établir pour son compte personnel comme

**maître-serrurier à Bulle.**

Son atelier est situé dans la propriété Enkerli, à côté de M. Moret, boulanger.

Il se chargera de tous les travaux spéciaux et artistiques concernant sa partie, ainsi que fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails et installation de paratonnerres.

Travail prompt et soigné.

PAPETERIE MAROQUINERIE

Dès ce jour, on trouvera à mon magasin un grand choix de papeteries fines et ordinaires, registres, agendas, carnets, encre, calendriers, almanachs, albums pour timbres, photographes, cartes postales, images, ainsi que des glaces, miroirs, cadres, imagerie, porte-monnaie, étuis à cigares, etc., etc. Fournitures pour la photographie.

Tabacs et cigares fins et ordinaires, cigarettes, papier à cigarettes avec et sans moule. — Lanternes vénitienes. — Feux d'artifices. — Gros et détail. — Prix sans concurrence. Se recommande Amédée TERCIER, maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, BULLE.

## VILLE DE BULLE



Les maîtres d'état et négociants qui ont des prétentions contre la ville de Bulle sont priés de produire leurs notes avant le 20 décembre courant, à la caisse de ville.

## Vente de bois.



Mardi 21 décembre prochain, la commune de Vuippens vendra en mises publiques, dans ses forêts communales, une vingtaine de belles plantes propres à billons, ainsi que quelques hectares de grandes dimensions.

Rendez vous des mises à l'auberge communale, à 9 heures précises du matin.

Vuippens, le 10 décembre 1897.

Le Secrétariat communal.

## Mises publiques.

Les bois d'Antoine Rossier, ci-devant maréchal à Romont, exposeront en mises publiques, à l'auberge du St Jacques, à Romont, mardi 28 décembre courant, dès les 2 heures après midi, les immeubles qu'ils possèdent en cette ville, consistant en une forge située rue des Bouchers, en face de la Poste, avec maison d'habitation, jardin attenant et une parcelle de terrain d'environ 500 perches.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Baud, auberge du St-Jacques, à Romont. Les conditions de mise déposeront dès le 20 courant au bureau de l'avocat E. Dupraz, à Romont.

## Les machines à coudre "SINGER"

Simple. Légères. Silencieuses. sont les plus répandues et les meilleures machines à coudre. Leur supériorité est attestée par une vente annuelle de 900,000 machines.

### PREMIÈRES RÉCOMPENSES

A TOUTES LES EXPOSITIONS

Paiement par termes. Fort escompte au comptant.

Garantie sérieuse et illimitée.

Seul dépôt à Bulle chez J. PINATON, mécanicien.

## DÉPOT

DE LA

### Filature de lin Burgdorf

chez M. Eugène Weber, à Bulle, où l'on reçoit continuellement du lin, du chanvre et des étoupes pour le filage et tissage à façon. Prix modérés.

## VINS VAUDOIS

en fûts et en bouteilles.

### Henri Séchaud, propriétaire,

Paudex-Lutry (Vaud).

Représentant: M. Joseph Sudan, Bulle.

## A louer:

En ville, un local pouvant servir de bureau. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE:

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

## Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison G. WEHNER SOCIÉTÉ ANONYME

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

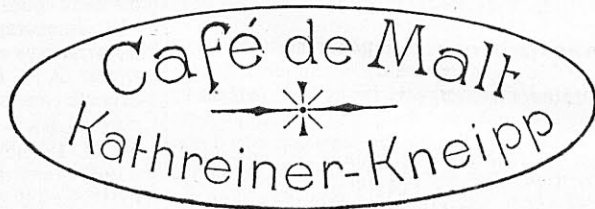
## Tourteaux de gluten de maïs

Marque le CANON

La maison G.-P. POTTAZZO, à Marseille, avise le public qu'elle a établi un dépôt de tourteaux de gluten de maïs (la seule véritable marque le Canon) chez J. CROTTI, négociant, Bulle, où l'on peut s'en procurer à des prix très avantageux.

GROS ET DÉTAIL

Analyse et certificats à disposition.



## LOTÉRIE

en faveur de l'Université de Fribourg (Suisse).

Autorisée par arrêté du gouvernement en date du 22 février 1892.

Emission de la 4<sup>me</sup> série à 1 fr. le billet.

Pour fr. 10 = 11 billets; pour fr. 20 = 22 billets, etc. Grande provision aux revendeurs.

Primes de la 4<sup>me</sup> série: Fr. 50,000, 10,000, 5,000 à 20 fr.

Les billets de toutes les séries participent encore à deux tirages supplémentaires avec

des primes de fr. 200,000, 100,000, 50,000, 20,000, 10,000, etc.

Les commandes et toutes les correspondances doivent être adressées à

La Direction de la loterie, FRIBOURG

N. B. Dans le but de pouvoir expédier les listes des futurs tirages, nous prions les porteurs de billets des séries 1, 2 et 3 de bien vouloir nous indiquer les numéros de leurs billets et leur adresse.

## HUG FRÈRES & C<sup>ie</sup>

à BÂLE

MAISON DE CONFIANCE

FONDÉE EN 1807

OFFRE LE PLUS

GRAND CHOIX



EN TOUS GENRES FLUTES - PICCOLOS OCARINAS CORNETS Marques supérieures et à bon marché. PRIX MODÉRÉS

## Atelier de mécanicien

à l'ancienne teinturerie, Bulle.

Constructions, réparations et transformations mécaniques en tous genres. — Machines agricoles et industrielles. — Machines à coudre et vélocipèdes. — Forges portatives et fixes, avec ventilateur, à pédale et au moteur; système simple, économie de charbon. Installation de pompes et conduites d'eau. Bassins en tôle, etc., etc. Exécution prompte et soignée. Se recommande

Joseph GREMAUD

Joseph GREMAUD

## La personne

bien connue qui a pris un manteau à la Croix-Blanche, le jour de la foire, est priée de le rapporter à M. Célestien CHARRIÈRE, maison Gremaud, rue de M. Ron, Bulle.

## A VENDRE

à consommer sur place, 4000 pieds de foin et regain première qualité. S'adresser à DUPAQUIER, syndic, à La Tour.

## A louer:

Une jolie maison bien située dans un village de la Gruyère, avec jardin, pour un petit ménage. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

## Oublié:

Un chapeau de dame a été oublié, le jeudi 2 courant, à la pharmacie GAVIS, où l'on peut le réclamer.

## A VENDRE

Un traineau à 4 places avec fourrures. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H4036F.

Demandez échantillons des meilleures **Milaines de Berne** à Walther Gygax, fabricant, Bleienbach.



Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE... Pour la Suisse... Étranger, la... payabl... Prix du nu... On s'abonne de

Ens

Les instit

qui suit:

Le projet la Confédération communiqué autres gouvernements formative, le mettre aux

Le projet lieu d'éman trois séances département adopté par vention de de cantons.

Voici la t

ART. 1<sup>er</sup>.

tons dans le seignement

voir des sub

ART. 2.

vent être ut officielles. C vent être ut

1<sup>o</sup> Créati

2<sup>o</sup> Const

tements act

3<sup>o</sup> Créati

4<sup>o</sup> Acqui

5<sup>o</sup> Livrai

et de maté

6<sup>o</sup> Entre

au point de

7<sup>o</sup> Enseig

teurs.

8<sup>o</sup> Améli

pension de

FEU

LA

Dans l'org montre, en m qu'un fait ma vais vanté so que je les em des cas peut l'on parlait s gérer l'emplo peine aux qu effets: — Ne sera fois Mme Lau Je me fâch C'est que l près failli m' arrivait trait tentatrice qu devoir. Après momentaném à mon aveugl sentiments le de telle sorte prendre et à n qui revient à prendre. Lorsque je semble avant